

New  
Horizon

*Flying to the sun*

Turquie

" De nouveaux horizons  
à deux pas de chez vous "



**Epinal-Mirecourt** ▶ **Izmir**  
Tous les mardis à partir du **19 mai 2015**



ISTANBUL



THÉÂTRE D'ASPENDOS  
CITÉ ÉTERNELLE



CHÂTEAU DE COTON :  
PAMUKKALE



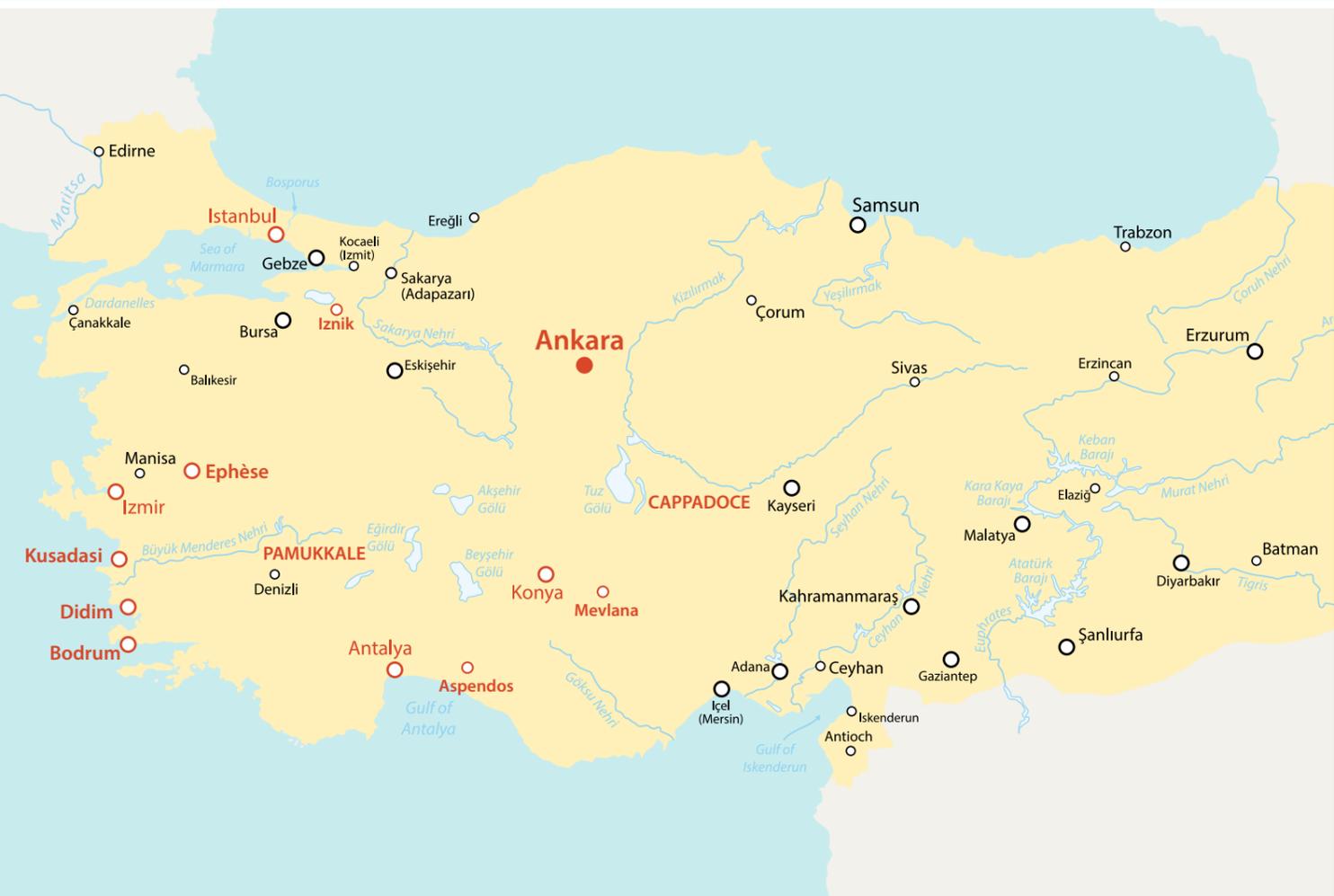
LE TEMPLE D'ARTEMIS  
EPHÈSE



CAP SUR  
ANTALYA



LES DERVICHES TOURNEURS  
DE MEVLANA



## LA TURQUIE

Une mosaïque de couleurs, de saveurs, de paysages, d'histoire et de culture, la Turquie est dotée d'une richesse indéfinissable. Hormis ses différents charmes et attraits, la Turquie ne serait rien sans l'hospitalité et la convivialité de ses autochtones.

### CARTE D'IDENTITÉ

Capitale : Ankara  
Monnaie : Lire turque (Türk lirası)  
Décalage horaire : 1 heure  
Langue officielle : turc

Izmir, capitale de la province ouest de la Turquie, 3<sup>ème</sup> ville du pays et 2<sup>nd</sup> port, elle est dotée d'un attrait considérable autant sur les plans touristiques et culturels que sur le plan commercial. Ville moderne et agréable, située dans un des plus beaux sites de la mer Egée; le golfe d'Izmir...

La côte égéenne, carrefour entre atouts balnéaires, sites naturels d'exception et patrimoine historique et culturel...

### LES PRINCIPAUX SITES ET VILLES DE LA CÔTE ÉGÉENNE À DÉCOUVRIR

Kusadasi l'île aux oiseaux - Didim - Bodrum "le pays des bleus infinis" - Ephèse - Pamukkale ou "Château de Coton" (patrimoine mondial de l'UNESCO) Milet - Priène - Aphrodisias, ...

## Quelques mots à retenir

Oui / non : *Evet/Hayir*

Bonjour : *Günaydin*

Au revoir : *Güle güle*

S'il vous plaît : *Lütfen*

Merci : *Mersi*

Je ne comprends pas : *Anlamıyorum*

Médecin : *Doktor*

L'addition : *Hesap*

Combien coûte ? : *Bunun fiyatı ne*

Toilettes : *Tuvalet*

## RÉSERVATION AUPRÈS DE VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Groupe / Incentives / À la carte  
et vols secs : nous contacter

Avec  SunExpress

tous les mardis à partir  
du 19 mai vol direct  
Épinal-Mirecourt > Izmir



OFFRE SPÉCIALE  
2<sup>ème</sup> semaine offerte  
pour le 1<sup>er</sup> enfant (-12 ans)

PÉRÉGRINATIONS  
CULINAIRES



LA CAPPADOCE  
DES FÉES



LA CÉRAMIQUE  
D'IZNIK



# Hôtel Venosa Beach Resort & Spa ★★★★★

Didim, Turquie



## Restauration & Bars

L'hôtel propose un espace de restauration avec terrasse et vue panoramique. Découverte culinaire locale ou cuisine internationale, des buffets riches et savoureux ou des propositions de plats plus diététiques sont préparés avec grands soins. Il dispose également de 3 restaurants à la carte (sur réservation) : cuisine italienne, cuisine traditionnelle ottomane et cuisine à base de poissons frais.

Pour tous les autres petits creux de la journée et pour se désaltérer, plusieurs bars sont accessibles sur le complexe ; café traditionnel turc, snack bar et pool-bar.

### FORMULE TOUT COMPRIS

Petit déjeuner 07 H 30 - 11 H 00  
Déjeuner 12 H 30 - 14 H 30  
Dîner sous forme de buffet 19 H 30 - 21 H 30

Café, thé, biscuits 17 H 00 - 18 H 00  
Soupe de minuit 23 H 30 - Minuit  
Boissons locales alcoolisées ou non, sodas et boissons chaudes entre 10 H 00 - 23 H 00



## Chambres

Les chambres sont climatisées et aménagées avec tout le confort nécessaire pour garantir un moment agréable. Dans un cadre chaleureux et contemporain, elles offrent une vue incroyable sur le bleu azur de la mer Egée depuis des terrasses privatives.

Équipements : balcon ou terrasse avec vue sur la mer, télévision par satellite, téléphone, coffre-fort, minibar avec eau minérale en bouteille, lit double, salle de bain et sèche-cheveux.

## Installations

- Accès fauteuil roulant
- Accueil 24h/24
- Aire de jeux
- Ascenseurs
- Bars
- Blanchisserie
- Boutiques
- Bureau de change
- Coiffeur
- Discothèque
- Hammam
- Masseurs
- Mini Club
- Offre spécial SPA
- Parking
- Pataugeoire
- Piscine d'eau douce
- Piscines (3)
- Restaurants
- Salle de conférence
- Salle de fitness
- Salle de jeux
- Sauna
- Service médical
- Snackbar
- Whirlpool
- Wi Fi
- Zones communes climatisées

**Early Booking\***  
**20%** pour toute réservation avant le **25 février 2015**

**Early Booking\***  
**15%** pour toute réservation avant le **25 mars 2015**

**Early Booking\***  
**10%** pour toute réservation avant le **25 avril 2015**

\*Sur la base du prix de la semaine supplémentaire

Dates de départ	19/05	26/05	02/06	09/06	16/06	23/06 30/06	07/07	14/07	21/07	28/07 04/08	11/08	18/08	25/08	01/09
Adulte base double	780 €	840 €	895 €	950 €	950 €	1050 €	1010 €	1190 €	1250 €	1290 €	1250 €	1190 €	1110 €	990 €
Semaine supp adulte	380 €	410 €	460 €	560 €	570 €	590 €	590 €	640 €	690 €	710 €	690 €	690 €	650 €	590 €
1 <sup>er</sup> enfant (- 12 ans)	410 €	470 €	470 €	410 €	410 €	470 €	520 €	580 €	580 €	610 €	580 €	520 €	470 €	410 €
Semaine supp 1 <sup>er</sup> enfant	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE
2 <sup>ème</sup> enfant (- 12 ans)	670 €	720 €	750 €	780 €	780 €	870 €	930 €	990 €	1040 €	1050 €	1040 €	990 €	920 €	810 €
Semaine supp 2 <sup>ème</sup> enfant	270 €	290 €	320 €	390 €	390 €	410 €	410 €	450 €	480 €	490 €	480 €	480 €	460 €	410 €
Supp single par semaine	180 €	200 €	230 €	280 €	280 €	290 €	290 €	320 €	340 €	350 €	340 €	340 €	320 €	290 €

### NOS PRIX COMPRENNENT

Les vols spéciaux Epinal-Mirecourt > Izmir, aller & retour tous les mardis / Les taxes d'aéroport / L'accueil à l'arrivée par notre équipe francophone locale / Les transferts Aéroport / Hôtel (A/R) / Les taxes locales et services / Le séjour d'une semaine en formule all inclusive en hôtel 4\* (5\* normes locales)

### NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

Les assurances / Les dépenses personnelles / Les nombreuses visites organisées au départ de l'hôtel

“ UN MAGNIFIQUE COMPLEXE 5 ÉTOILES ”

## Situation

Didim est une station balnéaire intimiste au bord de la mer Egée, alliant Histoire et modernité. Située à 80km de Bodrum, Didim est plongée au cœur des principaux sites archéologiques de la côte égéenne.

Les longues plages de sable fin et le climat méditerranéen de cette région sont profitables tout au long de l'année avec un été chaud et un hiver doux... Une destination accueillante, reposante et attrayante par ses divers aspects culturels, ludiques, et climatiques...



## Loisirs

### LE CENTRE SPA

L'hôtel dispose d'un centre spa avec piscine couverte, jacuzzi, bains turcs, hammam et sauna, et propose divers massages et enveloppements (offres non comprises dans le prix du séjour, suppléments à prévoir sur place).

### LOISIRS & ACTIVITÉS

On trouvera sur place deux piscines extérieures, un toboggan aquatique et un bassin pour enfants. Des chaises longues, serviettes de plage et parasols sont mis à la disposition de la clientèle sans supplément.

Cours de tennis, salle de fitness, cours d'aérobic, table de pingpong, terrain de beach volley, de basketball complètent l'offre.

Divers sports nautiques sont proposés au bord de la plage (prévoir un supplément sur place), dont scooter des mers, plongée, planche à voile, bateau banane, canoë et bateau à pédales.



## Hôtel

Ce tout nouveau complexe spa a ouvert ses portes en mai 2011. Il compte 306 chambres. Ce bâtiment aménagé dans un style contemporain abrite un spa et une salle de fitness, 2 piscines extérieures et 1 piscine couverte, des magasins, un salon de coiffure, une salle de spectacle, etc...

Venosa Beach Resort & Spa vous attend !

[www.venosa.com.tr](http://www.venosa.com.tr)

# Hôtel Palm Wings Kusadasi Beach Resort & Spa ★★★★★

Kusadasi, Turquie



## Situation

Izmir est située sur la côte égéenne de la Turquie, c'est le 2<sup>ème</sup> plus grand port du pays. Fondée au 11<sup>ème</sup> siècle avant J-C, alors appelée Smyrne, détruite puis reconstruite à plusieurs reprises, elle passa entre autres sous domination Grecque, Romaine, Byzantine et Ottomane. Occupée par la Grèce après la première Guerre Mondiale, elle fut reprise par Atatürk en 1922 et prit le nom d'Izmir en 1923.

## Hôtel

Situé en bord de mer, l'hôtel Palm Wings possède une plage de sable privée et offre des prestations adaptées aux personnes voyageant en couple ainsi qu'aux familles. Kusadasi est l'une des plus célèbres stations balnéaires de la Turquie.

## Loisirs



### DÉTENTE & SPA

Le centre spa comprend un sauna et un bain turc pour se ressourcer dans une ambiance sereine. Des services de beauté et de massages sont également disponibles (offres non comprises dans le prix du séjour, suppléments à prévoir sur place).

### LOISIRS ET ACTIVITÉS

Une équipe accueillante et disponible vous propose des animations tout au long de la journée. La proximité avec la plage, les deux piscines extérieures dont une pour les enfants permettront de profiter de longues journées ensoleillées (location de serviettes de plage contre caution).

Pour un séjour des plus divertissant, de nombreuses activités ludiques et sportives sont accessibles dont un coin télévision, salle de jeux, salle vidéo, billard, terrain de beach-volley, aérobic et aqua gym (sports et loisirs payants). L'accès direct à la mer permet de profiter de sports nautiques : wind surf, banane, scooter de mer, canoë, ski nautique et barques à pédales (offres non comprises dans le prix du séjour, suppléments à prévoir sur place).

Vos enfants seront heureux de passer du temps dans le mini club (4 à 12 ans) de l'hôtel en compagnie d'une équipe formée et souriante. Ils pourront également dîner dans un espace qui leur est entièrement dédié.



## Chambres

L'hôtel Palm Wings offre une prestation hôtelière conviviale et agréable. Les chambres sont élégantes, climatisées et possèdent toutes un balcon privé avec vue sur les jardins.

Équipements : télévision par satellite, téléphone (communications extérieures payantes), coffre fort, mini bar, salle de bain avec douche et sèche-cheveux.

## Restauration & Bars

L'hôtel propose un restaurant principal où plats internationaux et saveurs locales se mélangent sous forme de buffets riches et variés. Vous pourrez déguster une cuisine italienne et turque ainsi que des spécialités de la mer dans les restaurants à la carte de l'hôtel. Un buffet est également proposé aux enfants dans leur espace dîner. Les jus de fruits frais et toutes les boissons alcoolisées importés ne sont pas inclus.

### FORMULE TOUT COMPRIS

Le petit déjeuner, petit déjeuner tardif, déjeuner & dîner sont proposés sous forme de buffets à volonté.

Coin enfant	19H00 - 20H00	Lobby Bar	10H00 - 00H00
Snack bar	12H00 - 17H00	Pool & Beach Bar	10H00 - 23H00
Pâtisseries turques	12H00 - 17H00	Snack Bar	10H00 - 17H00
Service de thé	17H00 - 18H30	Café Bar	00H00 - 00H00
Glace	12H00 - 17H00	Disco Bar	00H00 - 02H00



## Installations

- 5 Bars/lounge
- Accueil 24h/24h
- Plage
- Centre de remise en forme / Salle de sport
- Internet haut débit gratuit (WiFi)
- Parking gratuit
- Activités pour les enfants
- Restaurants à la carte
- Service en chambre
- Spa
- Suites
- Piscines
- Accès handicapés

**Early Booking\***  
**20%**  
pour toute réservation avant le **25 février 2015**

**Early Booking\***  
**15%**  
pour toute réservation avant le **25 mars 2015**

**Early Booking\***  
**10%**  
pour toute réservation avant le **25 avril 2015**

\*Sur la base du prix de la semaine supplémentaire

Dates de départ	19/05	26/05 02/06	09/06	16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07 04/08	11/08	18/08	25/08	01/09
Adulte base double	690 €	845 €	910 €	930 €	1030 €	1040 €	1090 €	1180 €	1240 €	1260 €	1240 €	1180 €	1040 €	960 €
Semaine supp adulte	320 €	390 €	520 €	540 €	580 €	580 €	580 €	640 €	640 €	660 €	640 €	630 €	580 €	580 €
1 <sup>er</sup> enfant (- 12 ans)	410 €	470 €	410 €	410 €	470 €	470 €	520 €	580 €	580 €	610 €	580 €	520 €	470 €	410 €
Semaine supp 1 <sup>er</sup> enfant	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE
2 <sup>ème</sup> enfant (- 12 ans)	590 €	740 €	760 €	790 €	860 €	870 €	920 €	990 €	1050 €	1060 €	1050 €	990 €	870 €	490 €
Semaine supp 2 <sup>ème</sup> enfant	230 €	280 €	370 €	380 €	410 €	410 €	410 €	450 €	450 €	460 €	450 €	440 €	410 €	410 €
Supp single par semaine	150 €	230 €	250 €	260 €	270 €	270 €	270 €	310 €	310 €	320 €	310 €	300 €	280 €	280 €

**NOS PRIX COMPRENNENT**  
Les vols spéciaux Epinal-Mirecourt > Izmir, aller & retour tous les mardis / Les taxes d'aéroport / L'accueil à l'arrivée par notre équipe francophone locale / Les transferts Aéroport / Hôtel (A/R) / Les taxes locales et services / Le séjour d'une semaine en formule all inclusive en hôtel 4\* (5<sup>ème</sup> normes locales)

**NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS**  
Les assurances / Les dépenses personnelles / Les nombreuses visites organisées au départ de l'hôtel

[kusadasi.palmwings.com.tr](http://kusadasi.palmwings.com.tr)



# Hôtel Büyük Anadolu Didim Resort ★★★★★

Didim, Turquie



## Chambres

L'hôtel Anadolu propose un hébergement convivial et chaleureux. Les chambres sont confortables et offrent une vue panoramique sur la mer depuis des balcons privés. Toutes les chambres sont climatisées et entièrement équipées.

Équipements : télévision par satellite avec écran LCD, téléphone (communications extérieures payantes), coffre fort, mini bar, salle de bain avec douche et sèche-cheveux.



“PLAGE PRIVÉE  
& SPA  
EXCEPTIONNEL”

## Situation Hôtel

Véritable cité antique, Didim se situe à mi-chemin entre le sud d'Izmir et Bodrum. Les nombreux sites culturels de la ville et aux alentours vous permettront de découvrir des lieux magiques. Le bleu azur de la mer Egée ravira petits et grands. Des vacances ensoleillées tout au long de l'année entre une mer cristalline, une nature préservée et les vestiges du passé...

L'hôtel Büyük Anadolu à Didim est idéalement situé grâce à son accès direct à la mer et sa plage privative. Un charmant hôtel pour combler toutes les envies.



## Restauration & Bars

L'hôtel propose dans son restaurant principal une cuisine turque et internationale. Des plats de qualité sous forme de buffets riches et variés.

**FORMULE TOUT COMPRIS**  
Petit déjeuner - Buffet  
Petit déjeuner tardif - Buffet  
Déjeuner - Buffet  
Dîner - Buffet

Des restaurants à la carte sont accessibles pour découvrir d'autres saveurs internationales ou locales. Différents bars sont également ouverts la journée pour de petites pauses détente entre amis ou en famille : pool bar, beach bar, snack bar et lobby bar. Boissons alcoolisées ou non alcoolisées : 24h/24



## Installations

- Bars
- Accueil 24h/24h
- Plage privée
- Terrasses
- Centre de remise en forme
- Internet
- Parking gratuit
- Activités pour les enfants
- Restaurants à la carte
- Service en chambre
- Spa
- Piscines
- Accès handicapés
- Discothèque (boissons payantes)

## Loisirs

### DÉTENTE & SPA

Le centre Spa de l'hôtel permet de passer un séjour bien-être dans une ambiance sereine... L'espace détente comprend un sauna, un jacuzzi, des bains turcs, des bains finlandais, des bains à remous et une piscine intérieure.

Des services de beauté sont aussi disponibles (offres non comprises dans le prix du séjour, suppléments à prévoir sur place).

### LOISIRS ET ACTIVITÉS

Une équipe accueillante et souriante vous propose des animations amusantes et variées tout au long de la journée pour des souvenirs inoubliables. De nombreuses activités ludiques et sportives sont

accessibles dont un coin télévision, salle de jeux, billard, terrain de beach-volley, terrain de basket-ball et centre de remise en forme. C'est un véritable paradis pour les enfants : nombreuses activités, une piscine, une aire de jeux et un mini-club.

La plage privée, les piscines extérieures dont une pour les enfants, les toboggans permettront de profiter de belles journées sous le soleil méditerranéen.

L'accès direct à la mer permet de profiter de sports nautiques : wind surf, banane, scooter de mer, canoë, ski nautique et barque à pédales, plongée (offres non comprises dans le prix du séjour, suppléments à prévoir sur place).



pour toute  
réservation  
avant le  
25 janvier 2015



pour toute  
réservation  
avant le  
25 avril 2015

\*Sur la base du prix de la semaine supplémentaire

Dates de départ	19/05	26/05	02/06	09/06 16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07 04/08	11/08	18/08	25/08	01/09
Adulte base double	660 €	820 €	795 €	760 €	830 €	930 €	995 €	1120 €	1150 €	1170 €	1150 €	1090 €	970 €	880 €
Semaine supp adulte	220 €	270 €	330 €	360 €	360 €	460 €	480 €	550 €	570 €	590 €	570 €	570 €	510 €	510 €
1 <sup>er</sup> enfant (- 12 ans)	410 €	470 €	470 €	410 €	470 €	470 €	520 €	580 €	580 €	610 €	580 €	520 €	470 €	410 €
Semaine supp 1 <sup>er</sup> enfant	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE	FREE
Supp single par semaine	130 €	140 €	170 €	180 €	180 €	230 €	240 €	280 €	290 €	290 €	280 €	280 €	260 €	260 €

### NOS PRIX COMPRENNENT

Les vols spéciaux Epinal-Mirecourt > Izmir, aller & retour tous les mardis / Les taxes d'aéroport / L'accueil à l'arrivée par notre équipe francophone locale / Les transferts Aéroport / Hôtel (A/R) / Les taxes locales et services / Le séjour d'une semaine en formule all inclusive en hôtel 4\* (5\* normes locales)

### NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

Les assurances / Les dépenses personnelles / Les nombreuses visites organisées au départ de l'hôtel



# TARIFS VOLSECS

"Sun Express : une des flottes les plus modernes d'Europe"

DATES DE DÉPART	19/05	26/05	02/06	09/06	16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07	04/08	11/08	18/08	25/08
Prix adulte aller	99 €	99 €	150 €	190 €	190 €	190 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	200 €	150 €	120 €	120 €
Prix adulte retour	79 €	79 €	79 €	89 €	99 €	99 €	200 €	220 €	220 €	220 €	250 €	300 €	300 €	300 €	300 €
Prix enfant aller	99 €	99 €	130 €	150 €	150 €	190 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	170 €	120 €	120 €	120 €
Prix enfant retour	79 €	89 €	79 €	79 €	79 €	79 €	150 €	170 €	200 €	200 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €

## CARTE DE VISITE

**Postion** : Spécialiste du tourisme aérien entre la Turquie et le Grand Est

**Siège social** : Antalya (Turquie) et Gateway Gardens (Allemagne)

**Hub** : Izmir et Antalya

**Collaborateurs** : 3000 employés en Allemagne et en Turquie

**Clients** : 7,5 millions de passagers par an

**Flotte** : 74 Boeing (737- 800) avec une capacité totale de 13.392 places assises

**Plan de vol** : 1 000 vols par semaine sur le réseau SunExpress



### Conditions générales de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de conditions générales de vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles R211-1 du code du tourisme.

NEW HORIZON souscrit auprès de la compagnie HISCOX d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle

### Extrait du Code du Tourisme

Article R211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnés lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 : L'échange d'informations par écrit, ou la mise à disposition des conditions contractuelles dans un document accessible par voie électronique dans les conditions de validité d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil sont mentionnées le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol prévu aux articles R. 211-15 à R. 211-18

Article R211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions des articles R. 211-8 et R. 211-9 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
  - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
  - b) Pour les voyages et séjours mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
  - c) La date de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
  - d) L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour. Le contrat peut aussi être cédé par un tel acheteur à un autre acheteur, à condition que le cessionnaire ait obtenu l'assentiment du vendeur. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise à aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et des taxes afférentes, la ou les devises retenues pour le voyage, les sommes déjà versées, sans préjudice du droit à une demande de dédommagement pour préjudice subi. NEW HORIZON essaiera dans toute la mesure du possible de proposer aux clients un voyage de remplacement.

8 - DUREE DU VOYAGE

L'indication de la durée du voyage FRANCE/FRANCE ne veut pas dire que le nombre de jours mentionnés sera passé à destination. Cette indication signifie que l'organisateur fournit des prestations échelonnées sur le dit nombre de jours, à partir de l'heure de convocation à l'aéroport le jour du départ, jusqu'à l'heure d'atterrissage du vol international, le jour du retour.

Sauf mention particulière, il convient de considérer que le 1er et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international et ne comporteront aucune prestation sur le lieu du voyage. En cas de retard aérien, les visites et excursions éventuellement incluses dans le forfait seront fournies éventuellement dans un ordre différent ; sinon elles seront remboursées au prorata de leur prix sans aucun dédommagement complémentaire.

9 - TRANSPORT AERIEN

La responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celle des représentants, agents ou employés de celle-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des personnes et de leurs bagages exclusivement comme précisé dans leurs conditions générales, dont un extrait figure sur les titres de transport qui vous sont remis.

Le transporteur se réserve en outre le droit, en cas de fait indépendant de sa volonté, d'acheminer la clientèle par tout autre mode de transport de son choix avec une diligence raisonnable, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé.

L'identité du transporteur aérien indiquée dans cette brochure peut être modifiée. Les horaires de tous les vols, en particulier des vols affrétés qui permettent de bénéficier de tarifs avantageux mais qui présentent des inconvénients d'horaires flottants qui ne peuvent être maîtrisés, ainsi que les types d'appareils sont également indiqués à titre indicatif et peuvent être soumis à modification.

Les modalités particulières d'organisation des vols spéciaux peuvent entraîner des départs tard le soir et des retours tôt le matin. Il est par ailleurs conseillé de ne prévoir aucun engagement important le jour de votre retour ou le lendemain. Par ailleurs, la réalisation de nos vols charters est subordonnée à un nombre minimal de participants variant en fonction du type d'appareil.

Si ce nombre n'était pas atteint au départ d'un voyage, NEW HORIZON se réserve le droit de modifier le type d'appareil (pouvant entraîner un changement d'aéroport), regrouper sur le même escale plusieurs autres escales, d'acheminer les participants par voie de surface ou par tous itinéraires vols réguliers réservés vers les lieux de séjours. Une telle modification ne pourrait se faire qu'avec un préavis d'au moins deux jours.

Le report d'un vol affrété sur un vol régulier est parfois possible moyennant un supplément. Il appartient aux clients de contacter le représentant local (48h ou 72h, selon le programme, avant le report) pour confirmation définitive de la date de vol. Les billets d'avion non utilisés, à l'aller ou au retour, ne sont pas remboursables. Il en est de même en cas de vol ou de perte de billet si le client est obligé d'acheter à ses frais un billet de remplacement.

Les compagnies aériennes passantes en transit des accords commerciaux liés de partage de code (code sharing) ne peuvent pas commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il est utilisé par un appareil et un équipage d'une autre compagnie. Généralement, ces accords sont conclus entre les grandes compagnies régulières ayant des services et une notoriété comparable. Vous pouvez ainsi être amené à réserver un vol sur une compagnie précise et voyager sur une autre en

proposition, le programme de l'organisateur constituant l'information préalable visée par l'article 10 - RÉDUCTIONS ENFANTS

Sauf cas particuliers indiqués dans la brochure, les conditions sont les suivantes :  
 • enfants de moins de 2 ans : 90 % de réduction sur le forfait adulte.

Le berceau et la nourriture sont payables sur place. L'enfant n'occupe pas de siège avion individuel.

• enfants de 2 à 12 ans : 20 % sur le forfait adulte à condition de loger dans le même chambre que 2 adultes.

• Pour les programmes pour lesquels le prix en chambre et cabine triple ou quadruple est indiqué, aucune réduction enfant ne sera appliquée, sauf mention spéciale stipulée en brochure.

Dans le cas d'un voyage en charter, l'organisateur se réserve le droit de grouper deux enfants sur un même siège sous réserve que le cumul des âges ne dépasse pas 12 ans.

### 11 - LOCALIION DE VOITURE

Les loueurs se réservent le droit de substituer un modèle équivalent, de même catégorie, à celui demandé lors de la réservation.

### 12 - PERTES ET RECLAMATIONS

Conformément au Conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens et internationaux, le transporteur auquel nous avons confié votre acheminement est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causé à vos bagages, selon les plafonds édictés par ces Conventions et repris dans les Conditions de Transport annexées à votre billet. En outre, la réglementation européenne applicable (Règlement CE 261/2004 du 11 février 2004) vous permet en cas de retard important, d'annulation ou de surréservation de votre vol soit régulier, charter, sec ou inclus dans un forfait. Un avis en zone d'embarquement vous informe de vos droits en la matière et en cas de réclamation, une notice énonçant vos droits à dédommement vous y sera remise.

### a- Bagages

La compagnie aérienne n'est responsable pour les bagages que vous lui avez confiés qu'à hauteur des indemnités prévues par les conventions internationales. Aucune assurance bagages n'est incluse dans nos forfaits. Souscrivez la garantie afin de vous couvrir en cas de vol, avarie ou retard de livraison de vos effets personnels (voir rubrique).

NEW HORIZON se réserve le droit de changer de compagnie d'assistance et d'assurance durant la validité de la présente brochure et d'en avertir le client par l'intermédiaire de son agence de voyages.

### b- Billets d'avion

En cas de perte ou de vol de billets d'avion, vous devez immédiatement faire une déclaration de perte auprès de la compagnie aérienne. Vous serez cependant obligé d'acheter un billet de remplacement. Le prix du billet perdu ne vous sera remboursé qu'un an après sa date d'émission, s'il n'a pas été effectivement utilisé.

### c- Après-vente

Voir l'article R-211.8, paragraphe 12 ci-contre.

La Société NEW HORIZON répond du bon déroulement du voyage sans toutefois, qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait de tiers. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, le voyageur s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter des difficultés apparues. De plus, nous ne saurions être confondus avec des prestataires de services de réservation, des agences de voyage ou des transporteurs.

Après avoir saisi le service clients de l'agence et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme, les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel.fr

### 13 - RESPONSABILITE

Notre responsabilité découle de l'application des articles L211-17 et L211-18 du Code du Tourisme. La Société NEW HORIZON répond du bon déroulement du voyage sans toutefois, qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait de tiers. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, le voyageur s'efforcera de rechercher des solutions propres à surmonter des difficultés apparues. De plus, nous ne saurions être confondus avec des prestataires de services de réservation, des agences de voyage ou des transporteurs.

Après avoir saisi le service clients de l'agence et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme, les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel.fr

### 14 - INFORMATIONS

a/ Aérien

Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les dispositions de la convention de Montréal ou par les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

Information des passagers sur l'identité du transporteur aérien

"Conformément au Décret n°2006-315 du 17 mars 2006, le client est informé de l'identité du ou des transporteurs contractuels ou de fait, susceptibles de réaliser le vol acheté. Le vendeur informera le client de l'identité de la compagnie aérienne effective qui assurera le ou les vols(s). En cas de changement de transporteur, le client en sera informé par le transporteur contractuel ou par l'organisateur de voyages, par tout moyen approprié, dès lors qu'il en a une connaissance."

Modification des informations contenues dans la brochure (article R-211.7 du Code de Tourisme) : Les listes des compagnies aériennes indiquées dans la présente brochure et/ou signalées aux pages concernées peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat de voyage. NEW HORIZON s'engage à communiquer par écrit à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans la présente brochure. Les modifications concernent notamment l'identité des transporteurs contractuels et des transporteurs de fait éventuels, communiquées en vertu des articles 1, 2 et 5 du Décret 2006-315 du 17 mars 2006.

Liste noire des compagnies aériennes

En vertu de l'article 9 Réglement européen 2111/2005 du 14 décembre 2006, la liste des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans la Communauté Européenne peut être consultée en agences et sur les sites Internet suivants -Lien vers le site de la Commission Européenne / DG Transport: [http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/flywell/flywell\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/flywell/flywell_fr.htm)

-Lien vers la liste des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans la Communauté Européenne peut être consultée en agences et sur les sites Internet suivants -Lien vers le site de la Commission Européenne / DG Transport: [http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/doc/flywell/2006\\_03\\_22\\_flywell\\_list\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/doc/flywell/2006_03_22_flywell_list_en.pdf)

-Lien vers la liste des transporteurs aériens de passagers autorisés et transporteurs aériens interdits pour la desserte de la France par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) compagnies aériennes interdites (en anglais): <http://www.dgac.fr/html/serveur/liste.htm>

### b/ Circuits

• Les noms des hôtels sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés par d'autres de catégorie similaire.

• Les circuits étant doublés à certaines dates, les étapes peuvent être inversées ou décalées, l'intégralité des visites étant cependant respectées.

• Les itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté ou par suite d'événements dus à un cas de force majeure.

### c/ Hôtels

Il est de règle en hôtellerie internationale de prendre possession de la chambre à partir de 13h et de libérer celle-ci avant 12h quel que soit l'horaire du départ. En aucun cas nous ne pourrions déroger à cette règle. Il peut arriver que certaines facilités ne soient pas ouvertes à la clientèle à certaines périodes, telles que la piscine fermée momentanément pour travaux, ou encore concernant les activités sportives praticables bien sûr, si le temps le permet. En aucun NEW HORIZON ne pourra être tenu pour responsable.

• A l'heure où nous mettons ce catalogue sous presse, certains hôtels ne nous ont pas précisé expressément si des services tels que location de coffres, baby-sitting, mini-club, navettes pour gagner le centre-ville étaient payants ou non. Aussi, sauf mention contraire expresse sur le caractère payant ou gratuit de ces services, il est possible si vous en faites usage qu'une participation vous soit demandée.

• En règle générale, les animaux ne sont pas admis dans les hôtels. Certains nous ont précisé qu'ils les acceptaient (en dehors des lieux communs, tels restaurant, piscine, etc.) néanmoins une demande sera faite pour confirmation définitive au moment de la réservation.

La brochure NEW HORIZON étant imprimée longtemps à l'avance, les dates d'ouverture et de fermeture des établissements proposés peuvent être sujettes à des modifications.

• Malgré le supplément demandé, les chambres individuelles sont souvent des petites chambres assez mal situées dans la plupart des hôtels. En outre en haute saison, elles peuvent être refusées par les hôtels.

• Les chambres triples sont des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit (souvent un lit d'appoint) laissant peu d'espace dans la chambre. Il en est de même parfois pour les quadruples (avec 2 lits d'appoint).

• Climatisation : Dans de nombreux établissements, la mise en marche de l'air conditionné se fait à l'aide d'une carte magnétique délivrée avec la clé de la chambre. Il ne faut donc pas s'attendre à une climatisation permanente de votre logement en votre absence. De plus, pour des raisons d'économie ou de distribution d'énergie, il peut arriver que la climatisation ne soit disponible que quelques heures durant la journée et la nuit.

d/ Mini-club

• Les horaires et l'âge des enfants sont indiqués à titre indicatif et sont susceptibles de modifications.

### e/ Météo

NEW HORIZONne saurait être tenu pour responsable si en raison des conditions météo, les activités en plein air ne pouvaient être assurées.

### f/ Repas

• Les repas du premier jour et du dernier jour ne sont pas inclus, sauf indication sur le programme, et sont à la charge du voyageur. Les prestations du dernier jour s'arrêtent après le petit déjeuner. Les repas peuvent être inclus dans le programme de voyage, sans que cela entraîne une excusion.

• Lorsque l'hôtel offre le vin et l'eau au déjeuner, il s'agit d'eau en carafe et non pas d'eau minérale. Le fait de ne pas boire de vin ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, ni compensation.

g/ Conformément aux dispositions légales, le client doit au moment de la réservation nous faire part de tout élément déterminant de son choix, de toute particularité le concernant susceptibles d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

• En raison des difficultés et des contraintes qui peuvent apparaître pour certains séjours ou circuits et de l'autonomie physique et psychique qu'ils impliquent, NEW HORIZON se réserve le droit de refuser toute inscription ou toute participation à certaines activités sportives voire culturelles (visites de sites escarpés ou difficiles d'accès) qui paraissent non adaptés.

• Le client devra produire un certificat médical d'aptitude afin de déroger à cette règle, la garantie de responsabilité d'assurance n'étant pas acquise s'il s'avérait que l'état physique ou moral de ce personne ne lui permettait pas de voyager ou de participer à telle ou telle activité.

### h/ Bagages

NEW HORIZON ne peut être en aucun cas tenu pour responsable des objets personnels égarés aux aéroports et pendant les transferts, séjours, croisières ou circuits (voir conditions assurances).

### i/ Excursions - Activités Annexes

Nous avons sélectionné sur place des prestataires qui sont garants du bon déroulement des prestations avec participation ou possibilité à votre forfait. Conformément à la réglementation en vigueur, notre responsabilité ne pourra être engagée, dans le cadre de ces « prestations, qu'en cas de faute de notre prestataire local. Nous attirons également votre attention sur le fait que les prestations non référencées par notre société, peuvent vous proposer des mêmes prestations à moindre coût. Conformément aux dispositions de l'article L. 211-7 alinéa 2 du Code du tourisme, notre « société déclinaire purement et simplement toute responsabilité dans le cas où vous décideriez de faire appel à leurs services.

LES PRESTATIONS NON UTILISEES NE SONT PAS REMBOURSABLES

### 10 - RÉDUCTIONS ENFANTS

Sauf cas particuliers indiqués dans la brochure, les conditions sont les suivantes :  
 • enfants de moins de 2 ans : 90 % de réduction sur le forfait adulte.

Le berceau et la nourriture sont payables sur place. L'enfant n'occupe pas de siège avion individuel.

• enfants de 2 à 12 ans : 20 % sur le forfait adulte à condition de loger dans le même chambre que 2 adultes.

• Pour les programmes pour lesquels le prix en chambre et cabine triple ou quadruple est indiqué, aucune réduction enfant ne sera appliquée, sauf mention spéciale stipulée en brochure.

Dans le cas d'un voyage en charter, l'organisateur se réserve le droit de grouper deux enfants sur un même siège sous réserve que le cumul des âges ne dépasse pas 12 ans.

### 11 - LOCALIION DE VOITURE

Les loueurs se réservent le droit de substituer un modèle équivalent, de même catégorie, à celui demandé lors de la réservation.

### 12 - PERTES ET RECLAMATIONS

Conformément au Conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens et internationaux, le transporteur auquel nous avons confié votre acheminement est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causé à vos bagages, selon les plafonds édictés par ces Conventions et repris dans les Conditions de Transport annexées à votre billet. En outre, la réglementation européenne applicable (Règlement CE 261/2004 du 11 février 2004) vous permet en cas de retard important, d'annulation ou de surréservation de votre vol soit régulier, charter, sec ou inclus dans un forfait. Un avis en zone d'embarquement vous informe de vos droits en la matière et en cas de réclamation, une notice énonçant vos droits à dédommement vous y sera remise.

### a- Bagages

La compagnie aérienne n'est responsable pour les bagages que vous lui avez confiés qu'à hauteur des indemnités prévues par les conventions internationales. Aucune assurance bagages n'est incluse dans nos forfaits. Souscrivez la garantie afin de vous couvrir en cas de vol, avarie ou retard de livraison de vos effets personnels (voir rubrique).

NEW HORIZON se réserve le droit de changer de compagnie d'assistance et d'assurance durant la validité de la présente brochure et d'en avertir le client par l'

# L'Aéroport



## LA PLUPART DES CAPITALES EUROPÉENNES À MOINS DE 2 H DE VOL

Au cœur des routes aériennes européennes, l'aéroport d'Épinal Mirecourt bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

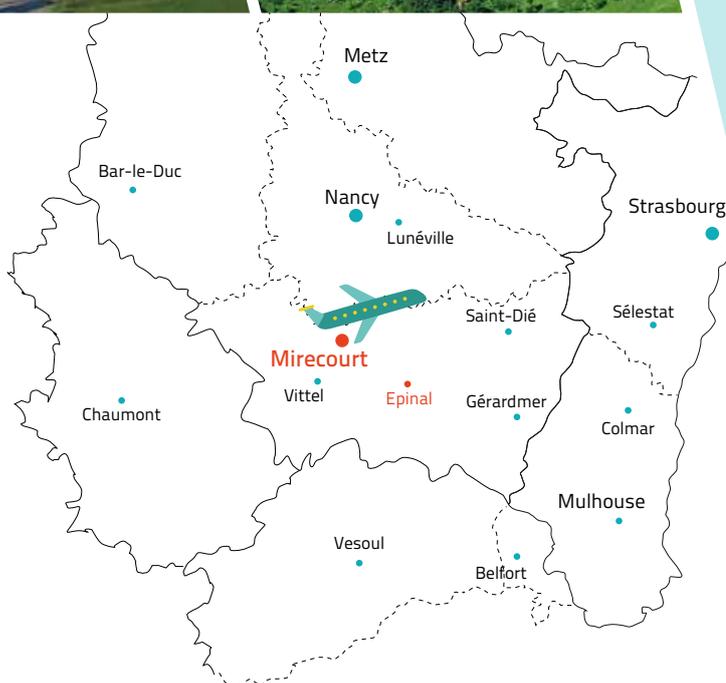
A 30 minutes d'Épinal, 40 mn de Nancy, 15 mn des stations thermales de Vittel et Contrexéville, à 1 H des Hautes Vosges et de leurs domaines skiables et de randonnées, à proximité de l'autoroute A31 Lorraine - Bourgogne.

### VOSGES AÉROPORT

88500 JUVAINCOURT / T. 03 29 37 01 99 / F. 03 29 37 45 44  
aeroport@epinal-mirecourt.aeroport.fr



Infos &  
Réservations :  
Demandez à votre  
Agence de Voyage



 Parking gratuit